





Début de la réunion : 14 heures 30.

C'est le premier conseil depuis la dernière Assemblée générale. La saison a bien redémarré.

1  Assemblée générale fédérale : Thierry ALBERTIN

- C'est la première fois que la ligue n'est pas représentée par les trois délégués. Peut-être faudrait-il augmenter le nombre de titulaires et de remplaçants pour un passage à 5 au lieu de 3. Les règlements fédéraux seront étudiés pour un éventuel vote lors de l'assemblée générale de ligue du 18 juin 2022 à MANDELIEU d'une modification des statuts de la ligue.
- Prêt FFTT : l'ensemble des délégués a voté favorablement un prêt car il manque de la liquidité dans le fond de fonctionnement de la fédération. Emprunt sur 36 mois dans le cadre d'aide « fond COVID ».
- Autre prêt pour SPID V2 de 600 000 €. Par rapport à SPID V2, si un club rencontre un problème, il faut contacter le secrétariat qui fera remonter les anomalies à la FFTT toutes les semaines.
- Salaire du président de la FFTT : Gilles ERB aurait aimé être disponible à 100 % pour la FFTT. Le vote n'est pas passé car il fallait absolument l'approbation des 2/3 des membres votants. Les abstentions n'étaient pas tolérées.

 Véhicule de la Ligue : Thierry ALBERTIN

- Celui-ci a été vendu au comité des Bouches du Rhône au tarif annoncé lors de l'assemblée générale du mois de juin dernier, soit 6 000 €.
- Le recommandé pour l'arrêt de l'assurance a été envoyé.

 Point sur les PRUD'HOMMES : Thierry ALBERTIN

Eric LABRUNE, ancien salarié, a attaqué la ligue au conseil des PRUD'HOMMES. Le passage en février 2022 n'a pas abouti car celui-ci change de système de défense avec une attaque pour harcèlement moral. Thierry ALBERTIN est très affecté et demande donc aux membres du conseil de ligue ainsi que les personnes ayant travaillé pour la ligue d'attester que le président est respectueux. Un mail sera prochainement envoyé.

 Nouvelle campagne ANS : Thierry ALBERTIN

La nouvelle campagne va bientôt commencer. Il faudra être vigilant car Béatrice PALIERNE, qui gérait parfaitement auparavant, a été écartée de ses fonctions.

 Conventions tripartites : Gérard LONGETTI

Des conventions commencent à voir le jour. Gérard, qui travaille avec Thomas RENON sur ce projet, a le plaisir d'annoncer les signatures avec les clubs de SALON, ARLES, GRASSE, LE CANNET, STARLINE et ISLE SUR LA SORGUE.

Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- R. DEWARLINCOURT
- M. FELICI
- D. GERONIMI
- JM. LAUGA
- G. LIEVREMONT
- G. LONGETTI
- E. PEREYROL
- S. POIRRIER
- S. SELLIEZ
- I. WEGEL

Excusés :

- M. DORDOR
- G. FARCE
- A. GEBLEUX JL.
- JL GUILLOTEAU
- N. IONNIKOFF
- O. PERRET
- A. PIETRI
- S. TRENS
- F. VAGNER
- M. VASSALLO

Absents :

Invités :

- C. GEBLEUX



Thierry informe les membres du conseil de ligue que la convention avec la FFTT concernant l'aide de 30 000 € pour manque d'un salarié ETR dans la ligue a été renouvelée.

2

✚ Point sur les licences : Gérard LONGETTI

- Nombre de licences au 30 juin 2019 : 7 200
- Nombre de licences au 30 juin 2020 : 5 330
- Nombre de licences au 30 novembre 2021 : 5 385

✚ Site internet : Eric BARTZ

- Deux devis ont été présentés le matin en réunion de bureau, afin de changer le site internet de la ligue qui n'est pas sécurisé.
- Coût : 6 000 €

✍ Les membres du bureau ont voté l'accord à l'unanimité.

✚ Synthèse sur la gestion des arbitres et JA en championnat et compétitions individuelles : Eric BARTZ

- Gros changement sur la répartition des tâches au niveau de la désignation des JA : Nikita IONNIKOFF s'occupe des désignations du côté « ex-Côte d'Azur » et Jean Luc GUILLOTEAU du côté « ex-Provence ».
- Les desideratas et désignations sont à jour sur le site, donc les clubs et les JA peuvent les trouver facilement.
- Les responsables vont s'intéresser de plus près aux obligations des clubs à fournir des JA1. Un mail sera envoyé aux clubs qui sont dans cette obligation, à titre d'information. Les JA doivent remplir le questionnaire. A partir de la saison 2022/2023 : des amendes seront appliquées si un club ne participe pas.
- Rappel que pour le critérium, il est demandé 3 JA2 et un superviseur.
- Il a été décidé que sur les compétitions dites de « prestige » comme les Inter-comités qui se dérouleront au CANNET, ce sera le président qui désignera les JAS au mérite.

✚ Point sur les formations : Thierry ALBERTIN

- La Ligue s'engage à prendre en charge les frais d'inscription aux formations Arbitre National et Juge Arbitre National.
- Modification du tarif des formateurs pour les formations AR :
 - ↳ Pratique sur les lieux de compétition : 50 € la journée
 - ↳ Formation en distanciel : 25 € les 2 heures
- Eric BARTZ s'est intéressé et présente un devis pour équiper la ligue d'un écran interactif de 75 pouces. Il demande l'accord aux membres du conseil de Ligue.

✍ Les membres du conseil de ligue ont voté oui à l'unanimité.



🚩 Point sur le championnat par équipes : Jean Marie LAUGA

Le championnat se passe bien pour le moment. Les repêchages se sont bien déroulés. Les équipes de PAYS DE GIONO s'étant désistées la dernière semaine avant le début du championnat, la R3 s'est retrouvée avec 2 poules à 7 équipes.

- Une demande particulière sur un point du règlement du championnat régional a été formulée par mail. Un club risque de se retrouver avec le maintien d'une équipe en PN et une montée de PR en PN. Le règlement régional spécifie qu'il est interdit d'avoir deux équipes dans une même poule. Ce règlement a été envoyé en début de saison et ne peut être modifié. Le président de la commission sportive propose donc une modification pour le début de la semaine prochaine : avoir la possibilité d'avoir deux équipes dans la même poule dans toutes les divisions régionales.

Les membres du conseil de ligue ont voté avec 2 contre, 1 abstention et 9 pour. La modification sera donc envoyée en début de seconde phase pour effet début de première phase de la saison prochaine.

- Une demande a été formulée directement à la fédération qui a renvoyé le mail à la ligue : descente ou pas du 7^{ème} de poule dans une poule incomplète ?

Comme il ne s'agit pas d'une modification du règlement, ce sera donc la commission sportive qui statuera.

Le conseil de ligue vote la modification du règlement pour la saison prochaine : dans le cas d'une poule incomplète, le dernier ne peut être repêché.

✍ *Les membres du conseil de ligue ont voté avec 1 abstention et 11 pour.*

🚩 Points divers : Thierry ALBERTIN

Lors de la journée du handicap qui s'est déroulée à SALON le 30 novembre dernier, Thierry a remis devant le maire de la ville le chèque d'aide qui avait été voté lors d'une réunion, à Fabien LAMIRAULT pour sa préparation au JO.

Thierry propose que cette aide soit renouvelée pour la préparation des prochains JO 2024. Les membres du conseil de ligue proposent une aide de 2 000 €.

✍ *Les membres du conseil de ligue ont voté l'accord à l'unanimité pour une aide d'un montant de 2 000 € aux athlètes qui en font la demande.*

🚩 Point sur le critérium : Eric BARTZ

- Les premier et deuxième tour à MIRAMAS se sont bien passés.
- Déception au niveau féminine avec une seule poule de 6 toute catégorie confondue.
- Le passage à 24 joueurs en PN 2 SENIOR a été de ce fait possible.



✚ Formation SPORT SANTE : Sylvie SELLIEZ

- Sylve reco : animations de promotion de ping santé bien-être ont été proposées dans des clubs de la ligue contactés par Thomas RENON durant le mois de décembre.
- Dans le cadre du BPJEPS, étendu aux clubs de la ligue, une formation module A « sport santé » est proposée à FOS du 06 au 10 décembre 2021.
- Une formation module B « sport santé » sera proposée fin juin sur 3 jours avec une journée de certification.
- MOOC Santé : formation en ligne pour la promotion du sport santé au sein des clubs est proposée aux bénévoles. Le lien est en ligne sur le site de la fédération.

✚ Certification QUALIOP1 : Isabelle WEGEL

- La Fédération ainsi que la ligue Ile de France ont obtenu la certification.
- Présentation du logiciel de gestion des formations : DENDREO. La fédération a un numéro d'agrément sur lequel pourront se greffer les ligues. Chaque ligue aura un identifiant et un mot de passe. Le seul problème : une participation de 800 € est demandée à chaque ligue.

Fin de la réunion à 19 heures 30.

